#### COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DES BAUX-ALPILLES COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 NOVEMBRE 2017 AU PARADOU

<u>Présents</u>: Mmes et MM. Pascale ALBERTOS, Danièle AOUN, Gilles BASSO, Maryse BONI, Christian BONNAUD, Marie-Pierre CALLET, Hervé CHERUBINI, Pascal DELON, Yves FAVERJON, René FONTES, Guy FRUSTIE, Christine GARCIN-GOURILLON, Laurent GESLIN, Pierre GUILLOT, Françoise JODAR, Jacques JODAR, Patricia LAUBRY, Pascale LICARI, Jean MANGION, Aline PELISSIER, Gisèle PERROT-RAVEZ, Inès PRIEUR DE LA COMBLE, Alice ROGGIERO, Jack SAUTEL, Benoît VENNIN et Jean-Louis VILLERMY.

**Excusés :** Mmes et MM. Nadia ABIDI, Michel CAVIGNAUX, Stéphan GUIGNARD, Chantal LEMOIGNE, Henri MILAN et Bernard WIBAUX.

#### **Procurations**:

- de M. Patrice BLANC à Mme Alice ROGGIERO ;
- de M. Michel BONET à M. Hervé CHERUBINI ;
- de M. Michel FENARD à M. Christian BONNAUD ;
- de M. Gérard GARNIER à M. Pascal DELON;
- de M. Régis GATTI à M. René FONTES ;
- de M. Jacques GUENOT à M. Yves FAVERJON;
- de Mme Anne SOURDON à M. Guy FRUSTIE;
- de Mme Denise VIDAL à Mme Patricia LAUBRY.

#### **ORDRE DU JOUR**

#### 1. ELECTION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur Laurent GESLIN a été élu secrétaire de séance à l'unanimité des voix.

#### 2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE EN DATE DU 25 OCTOBRE 2017

Le procès-verbal du Conseil communautaire en date du 25 octobre 2017 a été voté à l'unanimité des voix.

#### 3. DECISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE PRESIDENT

Monsieur le Président a présenté au Conseil communautaire les décisions suivantes :

- **Décision n° 88/2017** relative à l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de l'aménagement de l'avenue de la Libération, de l'avenue André et Denis Pelissier et l'éco-hameau d'Ussol à Saint Rémy de Provence portant sur les réseaux d'eau potable et d'assainissement
- **Décision n° 89/2017** relative à l'avenant n° 2 au marché de fourniture de compteurs d'eau potable de Saint Rémy de Provence
- **Décision n° 90/2017** relative à la convention de versement périodique d'acomptes à l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse au titre des sommes perçues par les exploitants des services d'eau et d'assainissement concernant les redevances pour pollution et pour modernisation des réseaux de collecte relatives aux usages domestiques et assimilés de l'eau
- **Décision n° 91/2017** relative à l'attribution du marché d'achat de quatre véhicules utilitaires légers à la société SAS Midi Auto Cavaillon
- **Décision n° 92/2017** relative à la modification du montant de la redevance relative à la convention d'autorisation de servitude de tréfonds et de passage pour la pose de canalisation sous le canal des alpines en amont du Pont du Chemin Canto Cigalo appartenant au Syndicat Intercommunal du Canal des Alpines Septentrionales
- **Décision n° 93/2017** relative à la modification de l'imputation comptable relative à l'attribution du marché relatif à la mission de contrôle technique dans le cadre de la réhabilitation à énergie positive et à bas carbone du futur siège communautaire

- **Décision n° 94/2017** relative au contrat de vérification périodique des installations électriques permanentes des stations d'épuration et des postes de relevage des Communes de Mas Blanc des Alpilles, Mouriès, Saint Etienne du Grès et Saint Rémy de Provence avec CEL contrôles
- **Décision n° 95/2017** relative au contrat de vérification périodique des installations électriques permanentes des ouvrages et équipements d'eau potable des Communes d'Aureille, Eygalières, Mas Blanc des Alpilles, Saint Etienne du Grès et Saint Rémy de Provence avec CEL contrôles
- **Décision n° 96/2017** relative à la convention entre la Communauté de Communes Vallée des Baux-Alpilles et la SARL SPCAL relative à la capture et au transport des chiens et chats errants
- **Décision n° 97/2017** relative à la convention entre la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles et la Commune de Fontvieille portant sur la mise à disposition de service collecte déchets des marchés
- **Décision n° 98/2017** relative à la convention entre la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles et la Commune de Mouriès portant sur la mise à disposition de service collecte déchets des marchés
- **Décision n° 99/2017** relative à la convention entre la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles et la Commune des Baux de Provence portant sur la mise à disposition de service collecte déchets du vieux village
- **Décision n° 100/2017** relative à la convention entre la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles et la Commune de Fontvieille portant sur la mise à disposition de service - service mécanique **Monsieur le Président précise que cette décision fera l'objet d'une annulation** 
  - **Décision n° 101/2017** relative à la convention entre la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles et la Commune de Mouriès portant sur la mise à disposition de service service mécanique

Monsieur le Président précise que cette décision fera l'objet d'une annulation

- **Décision n° 102/2017** relative à la convention entre la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles et la Commune de Maussane les Alpilles portant sur la mise à disposition de service - service électricité
- **Décision n° 103/2017** relative à la convention entre la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles et la Commune de Saint Rémy de Provence portant sur la mise à disposition de service - service autorisation du droit des sols (ADS)
- **Décision n° 104/2017** relative à la convention entre la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles et la Commune de Saint Rémy de Provence portant sur la mise à disposition de service – entretien et maintenance de l'office de tourisme intercommunal
- **Décision n° 105/2017** relative à la convention entre la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles et la Commune de Saint Etienne du Grès portant sur la mise à disposition de service – aire de lavage
- **Décision n° 106/2017** relative à la déclaration sans suite du marché public relatif à l'achat de quatre véhicules utilitaires légers (MAPA 2017-07).

### 4. Deliberation n° 178/2017 – Designation de representants à la Commission de Suivi de Site Depot de munitions de Fontvieille

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire de :

- **désigner** comme membres représentants de la CCVBA à la Commission de suivi de site relative à l'exploitation du dépôt de munitions de Fontvieille :
- Monsieur Pascal DELON, en qualité de membre titulaire ;
- Monsieur Gérard GARNIER, en qualité de membre suppléant ;
  - **dire** que ces membres sont nommés pour une durée de cinq ans.

Par : **POUR :** 34 voix – unanimité des suffrages exprimés.

## 5. Deliberation n° 179/2017 – Demande de Subvention - Acquisition de Colonnes de tri pour les points d'apport volontaire verre et papier

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire de :

- **solliciter** l'aide financière du Conseil départemental, de la Région et de l'ADEME pour l'acquisition de containers pour les points d'apports volontaire verre et papier au taux maximum et pour un montant de dépenses subventionnables de 120 000 € HT ;
- s'engager à ce que la CCVBA supporte a minima 30% d'autofinancement.

Par : **POUR :** 35 voix – unanimité des suffrages exprimés

## 6. Deliberation n° 180/2017 – Demande de subvention a la Region -Mise en place d'une chaufferie bois dans le cadre de la rehabilitation du futur siege communautaire

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire de :

- **solliciter** l'aide financière du de la Région la mise en place d'un système de chauffage avec une chaufferie à bois pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire dans le cadre de la réhabilitation du futur siège communautaire au taux de 30% sur une base subventionnable de 100 000 € HT;
- s'engager à ce que la CCVBA supporte a minima 30% d'autofinancement sur ce projet.

Par : POUR : 35 voix – unanimité des suffrages exprimés.

# 7. DELIBERATION N° 181/2017 - VOTE DE LA TRANCHE 2017 CONTRAT DEPARTEMENTAL D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT ASSAINISSEMENT 2014-2018 TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE DE SAINT REMY DE PROVENCE

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire d'approuver le plan de financement relatif à la tranche 2017 d'un montant de 800 000 € HT de dépenses subventionnables, permettant d'obtenir une subvention d'un montant de 336 000,00 € HT pour l'opération "Extension du réseau d'assainissement" du CDDA 2014-2018 de la Commune de Saint Rémy de Provence tel que détaillé en annexe.

Par : **POUR :** 35 voix – unanimité des suffrages exprimés.

#### 8. Deliberation n° 182/2017 - Admission en non-valeur Budget annexe "Regie - Service Assainissement CCVBA"

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire d'admettre en non-valeur la somme de 2 567,74 € détaillée dans la liste n° 2459241731 du 15 novembre 2017 transmise par la trésorerie de Maussane les Alpilles.

Par : **POUR :** 35 voix – unanimité des suffrages exprimés.

### 9. DELIBERATION N° 183/2017 - ADHESION AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES COLLECTIVITES INFORMATISEES ALPES MEDITERRANEE -SICTIAM

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire :

- d'approuver l'adhésion de la Communauté de communes au SICTIAM ;
- d'approuver les statuts du SICTIAM, dont un exemplaire est annexé à la présente délibération ;
- de préciser que les crédits nécessaires seront inscrits au budget de la Communauté de communes ;

• **de désigner** M. Laurent GESLIN en qualité de délégué titulaire et M. Jean-Louis VILLERMY en qualité de délégué suppléant appelés à siéger au Comité syndical du SICTIAM.

Par : **POUR :** 35 voix – unanimité des suffrages exprimés.

## 10. DELIBERATION N° 184/2017 - ATTRIBUTION DE L'ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE POUR LA FOURNITURE DE COMPTEURS D'EAU POTABLE

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire de prendre acte de la décision de la Commission d'appel d'offres du 16 novembre 2017, d'attribuer l'accord cadre à bons de commande relatif à la fourniture de compteurs d'eau potable à la société ITRON France SAS domiciliée 52, Rue Camille Desmoulins - 92130 ISSY LES MOULINEAUX pour un montant annuel minimum de 15 000,00 € HT et un montant annuel maximum de 75 000,00 € HT.

Par : POUR : 35 voix – unanimité des suffrages exprimés.

## 11. DELIBERATION N° 185/2017 - ATTRIBUTION DE L'ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE POUR L'ENTRETIEN ET LE CURAGE DES OUVRAGES DES EAUX USEES

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire de prendre acte de la décision de la Commission d'appel d'offres du 16 novembre 2017, d'attribuer l'accord-cadre à bons de commande pour l'entretien et le curage des ouvrages d'eaux usées à la société SAS MAURIN - Impasse Josette et Louis Maurin − BP 55 − 84142 MONTFAVET Cedex pour un montant annuel prévisionnel de 87 182,00 € HT.

Par : **POUR :** 35 voix – unanimité des suffrages exprimés.

# 12. DELIBERATION N° 186/2017 - GESTION DE FLOTTE DES VEHICULES INDUSTRIELS ET ENGINS SPECIAUX - SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN MARCHE SUBSEQUENT AVEC L'UGAP - SIGNATURE DU MARCHE SUBSEQUENT AVEC LA SOCIETE SDPV

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire :

- **de l'autoriser**, en tant que personne responsable, à signer la convention de mise à disposition d'un marché subséquent pour la gestion de flotte de véhicules industriels et engins spéciaux avec l'UGAP;
- **de l'autoriser** à signer le marché subséquent relatif à la gestion de flotte de véhicules industriels et engins spéciaux avec la société SDPV ainsi que l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de ce dossier.

Par : POUR : 35 voix – unanimité des suffrages exprimés.

#### 13. Deliberation n° 187/2017 - Designation du President du Comite Technique

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire de désigner Monsieur René Fontes Président du comité technique de la Communauté Vallée des Baux-Alpilles.

Par : **POUR :** 35 voix – unanimité des suffrages exprimés.

### 14. DELIBERATION N° 188/2017- RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS POUR LES ACCROISSEMENTS TEMPORAIRES ET SAISONNIERS D'ACTIVITE ET LES REMPLACEMENTS

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire :

- d'autoriser les recrutements dans les conditions prévues ci-dessus et conformément aux articles 3 et 3-1 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 ;
- **de le charger** de la constatation des besoins concernés ainsi que de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats selon la nature des fonctions et de leur profil.

Par : POUR : 35 voix – unanimité des suffrages exprimés.

#### 15. Deliberation N° 189/2017 - Indemnite forfaitaire pour fonctions itinerantes

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire d'instituer une indemnité forfaitaire pour fonctions itinérantes qui sera versée dans les conditions ci-dessous :

- de 51 à 200 kilomètres par an : forfait annuel de 60 €;
- de 201 à 400 kilomètres par an : forfait annuel de 140 € ;
- à partir de 401 kilomètres par an : forfait annuel de 210 €.

Par : **POUR :** 35 voix – unanimité des suffrages exprimés.

#### 16. Deliberation n° 190/2017 - Creation de trois emplois permanents d'adjoints administratifs territoriaux

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire :

- de créer trois emplois permanents d'adjoints administratifs territoriaux à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2017;
- de modifier le tableau des effectifs théoriques en conséquence.

Par : POUR : 35 voix – unanimité des suffrages exprimés.

### 17. Deliberation n° 191/2017 — Creation d'un emploi non permanent d'adjoint administratif territorial Facturation – Service comptabilite

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire :

- de créer un emploi non permanent d'adjoint administratif territorial à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2017;
- **de modifier** le tableau des effectifs théoriques en conséquence.

Par : **POUR :** 35 voix – unanimité des suffrages exprimés.

### 18. DELIBERATION N° 192/2017 - APPROBATION DES ANNEXES SANITAIRES RELATIVES A L'EAU, A L'ASSAINISSEMENT ET AU PLUVIAL DE LA COMMUNE DE FONTVIEILLE

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire :

- d'approuver le zonage d'assainissement des eaux usées de la Commune de Fontvieille ;
- d'approuver le zonage d'assainissement des eaux pluviales de la Commune de Fontvieille ;
- d'approuver le plan du réseau d'alimentation en eau potable de la Commune de Fontvieille ;

Par : **POUR :** 35 voix – unanimité des suffrages exprimés.

# 19. DELIBERATION N° 193/2017 - MODIFICATION DE LA CONVENTION DE MANDAT AVEC BOUYGUES ENERGIE SERVICES POUR LE REVERSEMENT DES RECETTES ISSUES DE L'EXPLOITATION DES IRVE- CONVENTION AVEC LE SMED 13 POUR LA GESTION DES ABONNEMENTS DES IRVE

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire :

- d'approuver une nouvelle version de la convention de mandat avec Bouygues Energie Services prévoyant le reversement au SMED 13 des recettes de l'ensemble des abonnements y compris ceux de la CCVBA;
- **de conclure** une convention avec le SMED 13 par laquelle le SMED 13 s'engage à gérer les abonnements de la CCVBA et à reverser annuellement à la CCVBA les abonnements qui lui sont dus déduction faite des frais de gestion.

Par : POUR : 35 voix – unanimité des suffrages exprimés.

# 20. Deliberation n° 194/2017 — Motion contre l'experimentation d'une tresorerie avec caisse sans numeraire a la tresorerie de la Vallee des Baux

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire de **s'opposer** à l'expérimentation de la DGFIP de supprimer le numéraire à la caisse de la trésorerie de la Vallée des Baux à compter de 2018.

Par : POUR : 35 voix – unanimité des suffrages exprimés.

La séance a été levée à 19h30.

Le Président Hervé CHERUBINI